

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2022



N° 65/2022

Le 21 octobre deux mil vingt-deux à 19 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 14 octobre 2022.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, Fernandes, Delormel, Coulon, Flagothier, M. Rousseau, Mmes Barre, Vigne et M. Matron, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Rauzier par M. Convers, M. Moonen par M. Dubouil, M. Aubry par M. Bourgeteau, M. Kwak par Mme Brunet.

ABSENT EXCUSÉ : M. Lenoble

ABSENTS : Mme Konan, MM. Hamot, Berthelot
Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 24
Votes Pour : 24
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Rapport d'activités 2021 du SE60.

Monsieur le Maire informe que le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2021.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant sont entendus ».

Le Conseil Municipal, oui l'exposé des représentants de la commune au Syndicat,

- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2021 du Syndicat d'Energie de l'Oise.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental